



Bassines de la Sèvre Niortaise, il est urgent d'apaiser et de dialoguer

Melle, le 12/07/2024. Si l'été n'est pas encore à la canicule, les enjeux de réchauffement climatique, de raréfaction de la ressource en eau et de priorisation des usages restent d'actualité. La semaine prochaine, le village de l'eau s'installera sur la commune de Melle, l'occasion de débats citoyens sur l'eau et l'agriculture. En marge des débats, une manifestation en opposition aux méga bassines de la Sèvre Niortaise se tiendra les 19 et 20 juillet. La tension sur le territoire est forte et en tant que membre du comité de bassin Loire Bretagne, compétent sur le territoire, Agrobio 79 joint sa parole à celle de la FNAB et pose 2 priorités pour sortir par le haut de cette situation de tension : rétablir les conditions du dialogue et adapter les pratiques agricoles à la quantité d'eau disponible et non l'inverse.

Toutes les parties prenantes doivent appeler au calme pendant les mobilisations...

Après la mission d'écoute avortée du comité de bassin suite à la reprise des travaux sur les bassines, la complexité du dialogue sur le territoire du Marais Poitevin fait craindre une recrudescence des tensions. « *Il est urgent que toutes les parties prenantes prennent leurs responsabilités, l'État, les syndicats et les militants, et que chacun appelle au calme lors de ces mobilisations pour éviter que de nouveaux drames humains n'aient lieu et qu'une opposition frontale entre citoyens et une partie du monde agricole ne s'installe* » affirme Guy Moreau, agriculteur bio référent au comité de bassin Loire Bretagne et membre d'Agrobio.

« *Nous avons conscience que l'année est particulièrement inédite et éprouvante pour les agriculteurs (météo capricieuse, retard de paiement pour certaines aides de la PAC, pertes de récolte, contexte politique...).* Ce climat anxieux entraîne beaucoup de stress mais on doit à tout prix éviter de tomber dans l'escalade de la violence » complète Claire Guillet, présidente de l'association.

... et se remettre autour de la table pour modifier le protocole d'accord

Tout porte à croire que le protocole d'accord signé en 2018 autour des bassines de la Sèvre Niortaise est caduque. D'une part les volumes d'eau prélevés par les ouvrages sont trop importants par rapport à ce que les écosystèmes peuvent supporter, comme l'a acté la récente décision de justice du tribunal administratif de Poitiers. D'autre part l'évaluation des actions du protocole d'accord[1] montre que les objectifs d'accompagnement vers des systèmes plus durables, objectifs qui conditionnaient l'octroi de subventions publiques, ne sont pas atteints. Parmi ces objectifs figuraient notamment le développement de l'agriculture biologique et plus globalement la baisse des indices de fréquence de traitement par les produits phytopharmaceutiques.

« Le recours à l'irrigation doit arriver après qu'un changement de pratiques ait été opéré sur les fermes. C'était le sens du protocole et ça n'est pas ce qui a été fait. L'agriculture biologique, par le travail qu'elle fait pour améliorer la fertilité du sol et donc mieux retenir l'eau, aurait dû être priorisée dans le plan d'action » conclut Guy Moreau.

Agrobio 79 lance un appel aux personnes ouvertes au dialogue (monde agricole irrigant et non irrigant, associations environnementales, syndicat d'eau potable, élus locaux, ...) sur ce sujet crucial pour le territoire afin d'échanger ensemble et essayer d'élaborer une issue à cette situation qui prend le chemin d'un véritable borbier. Un courage politique de la part des élus locaux, et spécifiquement du Conseil Départemental des Deux-Sèvres, est primordial pour que la puissance publique encadre un questionnement profond sur le projet tel qu'il est aujourd'hui. Et ainsi, permettre un apaisement autour du sujet de l'eau avec l'objectif d'enclencher réellement une adaptation des pratiques, inéluctable avec le changement climatique dans les années à venir, consenti par toutes les parties en prenant en compte les études scientifiques et les décisions de justice relatives à la préservation de la ressource.

Pour rappel, nous avons publié un plaidoyer l'année dernière à retrouver ici



[1] Contrat territorial gestion quantitative Sèvre Niortaise Mignon (2019-mi 2022) Bilan des engagements individuels et collectifs du Protocole d'accord pour une Agriculture durable dans les Deux-Sèvres - Analyses critiques et recommandations, Ecodecision, 2023 Toutes les parties prenantes doivent appeler au calme pendant les mobilisations...

• Les membres d'Agrobio Deux-Sèvres •

AGROBIO DEUX SÈVRES

Marché aux bestiaux
17 Rue Salvador Allende
79 200 PARTHENAY
Tél : 05 49 63 23 92
Mail : agrobiods@orange.fr
www.bionouvelleaquitaine.com



CONTACTS PRESSE :

Guy MOREAU 06 81 73 76 88
agrobiods@orange.fr

Membre des réseaux

